

<p align="center">DEPARTEMENT DE HAUTE-SAVOIE</p> <p align="center">-----</p> <p align="center">Arrondissement de Saint-Julien-en-Genevois</p>	<p align="center">EXTRAIT</p> <p align="center">DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE COMMUNAUTE DE COMMUNES USSES ET RHONE</p> <p align="center">Séance du 26 septembre 2017</p>
<p><u>Nombre de Conseillers :</u></p> <p>En exercice : 37 Présents : 30 Absents : 2 Pouvoirs : 5 Votants : 35 Pour : 35 Contre : 0 Nul : 0 Abstention : 0</p> <p>N° CC 321/2017</p>	<p>L'an deux mille dix-sept, le 26 septembre à vingt heures, le Conseil Communautaire Usses et Rhône dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au siège de la CCUR, sous la présidence de Monsieur Paul COTTERLAZ-RANNARD</p> <p>Date de convocation : 20 septembre 2017</p> <p>Présents : Mmes Christine VIONNET, Paulette LENORMAND, Anne-Marie BAILLEUL, Corinne GUISEPPIN, Mylène DUCLOS, Carole BRETON, Marthe CUTELLE, Carine LAVAL, Mrs Bernard THIBOUD, Patrick BLONDET, Grégoire LAFAVERGES, André-Gilles CHATAGNAT, Alain CAMP, Paul COTTERLAZ-RANNARD, Louis CHAUMONTET, Emmanuel GEORGES, Thierry DEROBERT, Jean-Marc LAGRIFFOUL, Christian VERMELLE, Joseph TRAVAIL, André BOUCHET, Jean-Paul FORESTIER, Jean-Louis MAGNIN, Bernard REVILLON, Bruno PENASA, Jean VIOLLET, Bernard CHASSOT, Gilles PILLOUX, Stéphane BRUN, Jean-Yves MACHARD.</p> <p>Pouvoirs : Mme Estelita LACHENAL donne son pouvoir à M. Joseph TRAVAIL, Mrs Michel BOTTERI donne son pouvoir à Mme Corinne GUISEPPIN, Alain LAMBERT donne son pouvoir à M. Emmanuel GEORGES, Guy PERRET donne son pouvoir à M. Gilles PILLOUX, Alain CHAMOSSET donne son pouvoir à M. Patrick FALCOZ.</p> <p>Absents excusés : Mrs Gilles PASCAL, Pascal COULLOUX.</p> <p>M. Gilles PILLOUX est désigné secrétaire de séance</p>

OBJET : Versement subvention aux budgets annexes

Vu la délibération N°160/2017 du 11.04.2017 adoptant le budget principal de la Communauté de Communes Usses et Rhône,
Considérant qu'une somme totale de 1 586 590.78 € a été inscrite à ce budget au cpte 657351, et que celle pour le Budget principal du CIAS a été délibéré précédemment

Le Conseil Communautaire après avoir entendu l'exposé du président

DECIDE d'allouer une subvention de fonctionnement 2017, de

- 297 591.91 € au BUDGET ANNEXE Maison de vie
- 243 137.50 € au BUDGET ANNEXE Zone de loisirs
- 300 000.00 € au BUDGET ANNEXE transports Scolaires
- 34 496.52 € au BUDGET ANNEXE SPANC
- 287 000.00 € au BUDGET ANNEXE ZAE Marboez (commune de Corbonod)
- 2 200.00 € au BUDGET ANNEXE ZAC I de la Semine/Croisée
- 405 644.66 € au BUDGET ANNEXE ZAC III de la Semine/Croisée

DIT que ces sommes seront versées en fonction des besoins réels

**Pour extrait conforme,
Le Président,
Paul COTTERLAZ-RANNARD**

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.



Envoyé en préfecture le 06/10/2017

Reçu en préfecture le 06/10/2017

Affiché le



ID : 074-200070852-20170926-321_2017-DE